

Instabilité dans l'est du Congo

La mission qui m'a été confiée aujourd'hui par le centre d'action interculturelle de la province de Namur est de parler de « L'instabilité de l'Est du Congo : causes et conséquences ».

Cela fait 25 ans aujourd'hui que je suis arrivé pour la première fois dans ce qui était encore le Zaïre. C'était en 1997, au moment du départ du Maréchal Mobutu et de l'arrivée de l'AFDL de Laurent Désiré Kabila. Depuis, j'ai eu la chance de passer pas mal de temps dans ce pays et la région sans jamais y habiter.

Les origines des tensions. Un conflit importé ?

On entend souvent, trop souvent, et c'est une petite musique qui est distillée sans modération par le pouvoir en place à Kinshasa actuellement, que tout ce qui se passe dans l'est de la RDC est la faute du Rwanda de Paul Kagame. C'est faux ! Même si le Rwanda est un pion essentiel dans ce conflit. Mais on ne peut rejeter toutes les responsabilités de cette crise humanitaire sur ce pays.

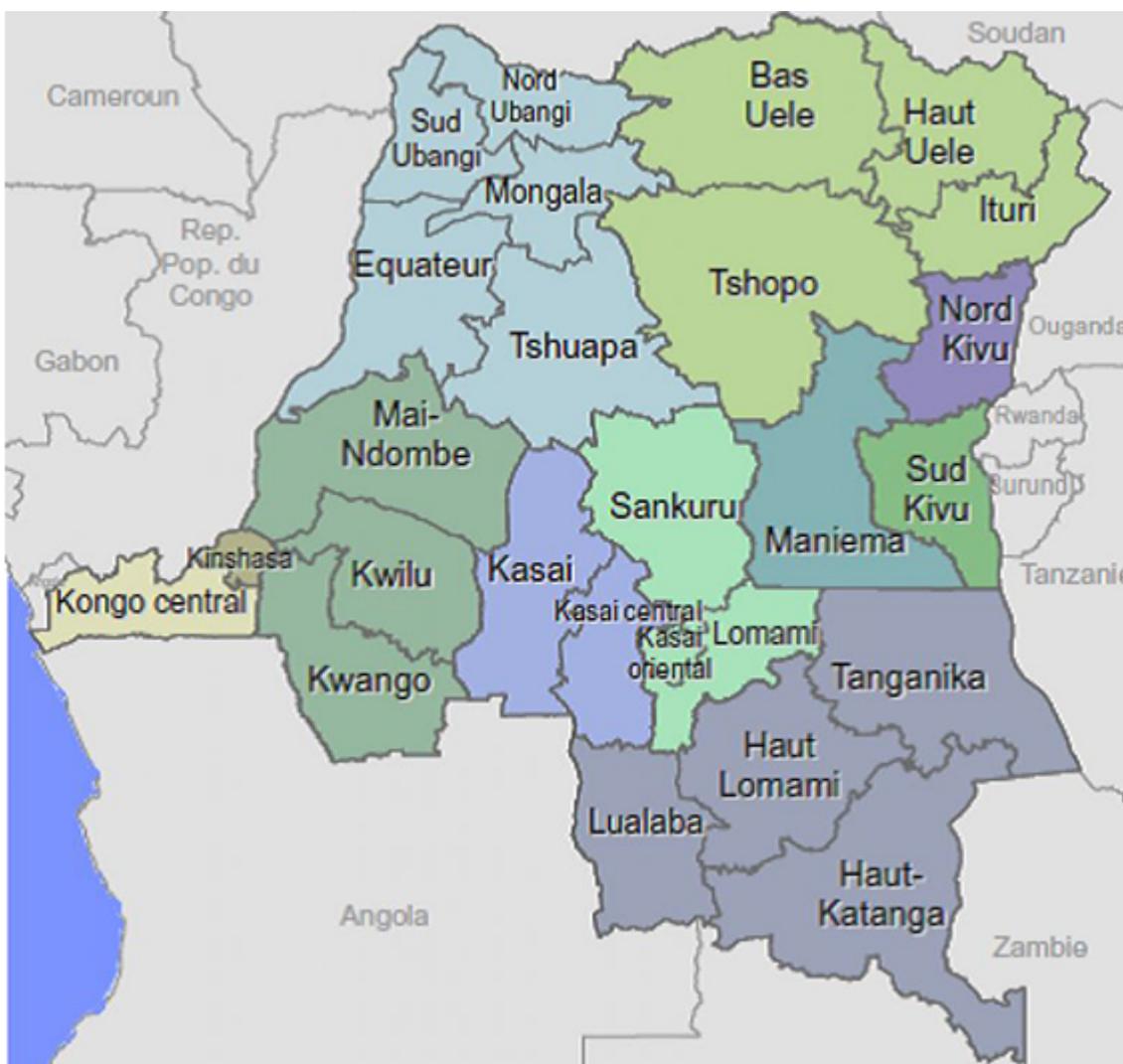
Avant d'entrer dans le débat je voudrais qu'on se remette en tête quelques grands repères de la RDC

La République démocratique du Congo, aujourd'hui, ce sont 26 provinces. Un « nouveau » découpage qui était prévu dans la constitution de 2006. Un découpage qui devait être mis en place dans les 3 ans mais qui aura pris un peu plus de temps. Ce découpage - finalement mis en place en 2015, à un an des élections initialement prévues en 2016 et qui se tiendront finalement en 2018 - donne naissance à des provinces fortement inégalitaires dans leurs ressources.

On va essentiellement parler des kivu, mais je voudrais revenir deux secondes sur la carte actuelle de la RDC pour associer une province issue de l'ex-Province orientale dans le débat qui nous occupe aujourd'hui, et c'est la province de l'Ituri, juste au nord du Nord Kivu. Une province frontalière du Sud Soudan et surtout de l'Ouganda, une province notamment riche en or.

C'est là notamment qu'est située la ville de Bunagana, une des premières cités conquises par le M23 en 2022. J'insiste sur ce point car il faut bien intégrer que Bunagana est située sur la frontière avec l'Ouganda (pas avec le Rwanda), ce n'est ni anecdotique ni un hasard, ça démontre évidemment que le M23 dispose de ses entrées à Kampala ou sait qu'il n'aura pas de souci avec le pouvoir ougandais. Car l'armée ougandaise devrait pouvoir chasser très facilement ces rebelles installés à un poste frontière.

Le pays de la démesure



Avant d'aller plus loin, je voudrais qu'on se remette donc quelques autres repères en tête ; La république démocratique du Congo c'est ... évidemment un pays extraordinaire, un pays où tout est possible.

j'ai eu la chance de passer du temps dans les 11 provinces d'avant 2015 et ce pays est incroyable. La résilience de ce peuple est exceptionnelle. A la hauteur, je dirais avec un brin de cynisme, de l'inaction des gouvernants qui se sont succédé.

Bref, revenons-en aux repères, la RDC c'est, on l'a tous appris à l'école, généralement du temps du Zaïre, 80 fois plus grand que la Belgique.

Petite anecdote qui m'a rappelé la semaine dernière la démesure de ce pays en interviewant un industriel belge installé de très longue date au pays. Il m'expliquait miser de plus en plus sur l'agroalimentaire vu les besoins d'un pays de 100 millions d'âmes qui aujourd'hui importe l'essentiel de ce qu'il consomme. Ce qui est surréaliste et démontre le manque de vision des différents pouvoirs qui se sont succédé dans ce pays et qui ont tout misé sur la production et l'exportation des matières premières. Ce monsieur m'expliquait disposer d'un cheptel de... 60 000 têtes et d'une surface, pour faire paître ses animaux et cultiver le maïs, le blé, etc de... 1 millions d'hectares. Soit, 10 000 km², soit un tiers de la Belgique.

La RDCongo, c'est le 2^e plus grand pays d'Afrique après l'Algérie ("*mais nous on n'a pas de désert*", me disait un prof d'unif congolais avec lequel je discutais récemment)

Le 2^e plus long fleuve d'Afrique après le Nil ("*mais nous, ce fleuve il reste entièrement chez nous*", me disait le même prof) 4700 km pour le Congo pour 6600 kilomètres pour le Nil qui passe par 7 pays.

Le Congo, c'est encore, et là on commence à cerner la problématique de l'est, un pays qui doit cohabiter avec 9 voisins (Angola, Congo Brazza, Centrafrique, Sud Soudan, Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie, Zambie). Autrement dit, le Congo a plus de 10 700 kilomètres de frontières avec ses voisins. Le même prof me rappelle que cette fois personne ne fait mieux en Afrique. D'ailleurs seules la Chine, la Russie et le Brésil font mieux en nombre de kilomètres et de voisins.

Côté voisins, la France fait mieux avec 11 voisins parmi lesquels Andorre, Monaco, le Luxembourg ou la Belgique mais aussi le Suriname et le Brésil puisque l'on tient compte de la Guyane.

Si on en revient au Congo, en y regardant de plus près ça donne
2500 km de frontières avec l'Angola
2400 avec le Congo B
1910 avec la Zambie
1570 avec la RCA
765 avec l'Ouganda
628 avec le Sud Soudan
459 avec la Tanzanie
233 avec le Burundi
217 avec le Rwanda

Comme quoi, en termes de frontières, ce n'est pas la taille qui compte.

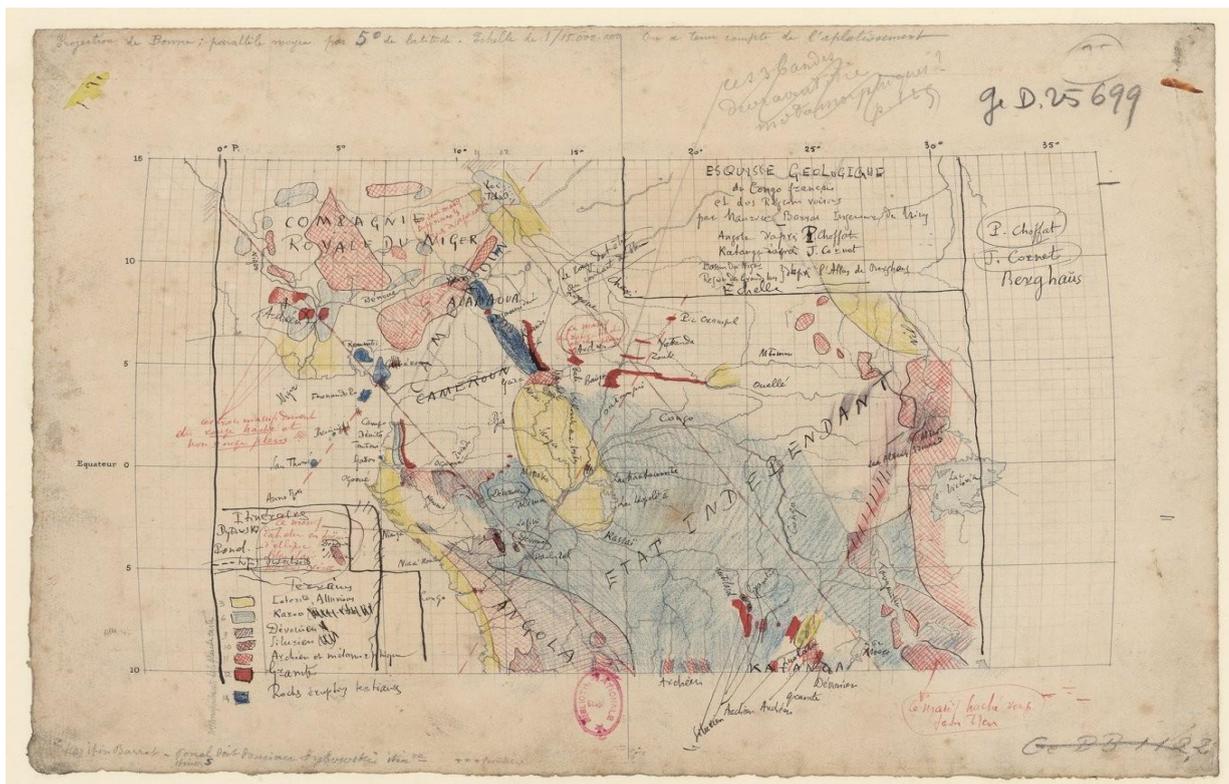
Puisqu'on parle de frontière, je voudrais m'arrêter quelques instants sur leur histoire et leur évolution dans la région des Grands Lacs, c-a-d dans cette zone des Kivus qui nous intéresse particulièrement aujourd'hui.

On pourrait être tenté de parler du « mauvais sort » qui s'est abattu dès le début de la colonisation sur cette région et en particulier sur ce qui va devenir le Nord Kivu.

En effet, si on prend les premières cartes dessinées par les colonisateurs, on constate que sur ces documents de 1885 nés de la Conférence de Berlin lors de laquelle les nations européennes se sont partagées le continent africain, le Lac Kivu est situé trop à l'ouest et est entièrement inclus dans le territoire de l'État indépendant du Congo.

Une erreur géographique qui va amener de vives tensions entre Allemands et Belges mais aussi Britanniques.

Cette erreur est due à la méconnaissance de la région en 1885. Il ne faut pas oublier que jusqu'à la seconde moitié du 19^e s, l'Europe se soucie peu ou pas du tout de l'intérieur de ce continent. L'Afrique, jusque dans les années 1865-70, à part l'Algérie, le Maroc et l'Afrique du Sud, ce n'est quasiment qu'une succession de comptoirs maritimes utilisés par les Européens pour leur ravitaillement en eau et en vivres ou pour du business notamment avec les esclavagistes. L'intérieur des terres ne deviendra "intéressant" que lorsque les Européens prendront conscience de la richesse des sols mais aussi de ce qui pousse notamment ces arbres qui donnent le caoutchouc.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Bref, les Européens se mettent autour d'une table en 1884-85 et se partagent le gâteau sur base des connaissances complètement parcellaires, lacunaires de l'époque (voir comment on esquissait les cartes ci-dessous).

Et je parle ici de l'aspect topographique, humainement parlant, personne ne se soucie de savoir qui habite/peuple ces régions. Les frontières vont être tracées selon le bon vouloir et les accords entre les nouveaux « propriétaires » des lieux.

Que s'est-il passé dans les faits aux abords du Lac Kivu ?

Un différend frontalier a donc surgi entre la Belgique, l'Allemagne et la Grande-Bretagne à partir de 1895 à propos de la délimitation de leurs

territoires dans la région entourant le lac Kivu lorsque leurs administrateurs et leurs militaires se sont rencontrés dans cette zone. Ce différend avait pour origine la méconnaissance de la position et de l'étendue du lac Kivu, dont les coordonnées géographiques avaient été enregistrées de manière inexacte. Ce différend a trouvé sa solution en 1910 avec tout d'abord, sur place, la signature le 10 mai 1910, d'un protocole fixant les frontières orientales du Congo belge avec l'Ouganda, le Rwanda et l'Urundi, suivi le 14 mai 1910, par un arrangement signé à Bruxelles entre les "délégués du Roi des Belges et ceux du gouvernement de l'Empereur de l'Allemagne, Roi de Prusse, en vue de la fixation du tracé d'une frontière définitive entre la colonie du Congo et le Protectorat allemand de l'Afrique Orientale". Le 11 août 1910, une convention a été signée entre la Belgique et l'Allemagne, portant approbation de l'arrangement du 14 mai 1910, suivie le 14 juin 1911, par le procès-verbal de l'échange des ratifications de l'Empereur de l'Allemagne, Roi de Prusse et du Roi des Belges sur la convention conclue entre l'Allemagne et la Belgique le 11 avril 1910 pour déterminer les frontières du protectorat allemand de l'Afrique orientale et de la colonie belge du Congo.

Au terme d'une longue et tortueuse négociation diplomatique, chacun pouvait s'estimer gagnant.

Par rapport à la cartographie qui situait le lac Kivu plus à l'ouest qu'il n'est en réalité, l'Empire allemand atteignait maintenant les rives de ce lac, mais sur le terrain, c'est la Belgique qui a déplacé vers l'Est la frontière de sa colonie, incluant maintenant l'île d'Idjwi et les actuels territoires du Nyiragongo, de Rutshuru et la ville de Goma, que la Belgique ne contrôlait pas avant cet accord.

Une fois de plus, on comprend avec cette confusion que les colonisateurs ne se préoccupent pas des ethnies en place. Ils ont trouvé un accord entre eux et c'est l'essentiel à leurs yeux. On aura donc évidemment compris aussi que des gens qui parlent le kinyarwanda se retrouvent désormais définitivement dans le Congo redessiné en 1910.

Quelques années plus tard, en 1923, alors que l'Allemagne perd toutes ses colonies en Afrique après la Première Guerre mondiale, la Belgique se voit confier par la Société des Nations un mandat sur le Ruanda et l'Urundi, les

futurs Rwanda et Burundi.

De 1934 à 1957, la Belgique, puissance coloniale au Congo et mandataire au Ruanda, qui a une densité de population plus importante que les territoires congolais voisins, encourage la migration volontaire de Rwandais vers le Congo, plus précisément l'actuel Nord-Kivu, où la Belgique veut développer l'agriculture et le pastoralisme. Ceux qui rentrent dans ce programme remettent à l'administration coloniale belge leur carte d'identité du Ruanda-Urundi et obtiennent leur livret de citoyens du Congo-belge et des terres **achetées** par l'administration coloniale aux chefs coutumiers Hunde (principale ethnie) du Masisi.

Une fois de plus, on comprend que le message actuel du gouvernement congolais, relayé par une frange de la population qui tend à considérer tout ce qui parle le kinyarwanda comme des envahisseurs rwandais est complètement faux. Ils sont Congolais au terme même de la Constitution de 2006 dans son article 10.

Article 10 La nationalité congolaise est une et exclusive. Elle ne peut être détenue concurremment avec aucune autre.

La nationalité congolaise est soit d'origine, soit d'acquisition individuelle.

Est Congolais d'origine, toute personne appartenant aux groupes ethniques dont les personnes et le territoire constituaient ce qui est devenu le Congo (présentement la République Démocratique du Congo) à l'indépendance. Une loi organique détermine les conditions de reconnaissance, d'acquisition, de perte et de recouvrement de la nationalité congolaise.

Le rôle du Rwanda

Cela signifie-t-il que la guerre dans l'est du Congo est uniquement un problème congolais. Évidemment non, ce serait trop simple et vous avez compris que tout est affaire de nuances et d'intérêts dans le conflit qui secoue les Kivus nord et sud et l'Ituri.

Pour en revenir au rôle du Rwanda, on peut dire qu'il est évidemment un acteur essentiel de la guerre du Kivu.

- La déstabilisation de l'Est de la RDC est la conséquence directe des problèmes internes du Rwanda (pays surpeuplé avec une topographie très particulière - le nom du pays des mille collines n'est pas usurpé) et exportation de ses violences intercommunautaires (Hutu Vs Tutsi), mais aussi parce que Kigali essaye d'exercer un contrôle sur l'Est du Kivu, tant pour sa sécurité (le fameux argument de la menace hutue avec les troupes du FDLR qui se trouvent tjs en RDC. Des milices génocidaires ou issues du milieu génocidaire) que pour s'approprier des terres et des ressources minières. L'Ouganda a aussi des visées économiques sur le nord de la province, mais il est surtout concerné par le conflit, à certains égards comparable, de l'Ituri.

La question de l'implication du Rwanda dans la guerre du Kivu pose in fine la question du périmètre de l'Etat. Le chevauchement entre des identités ethniques transfrontalières et l'appartenance à un Etat national donne naissance à des statuts ambigus.

Pour les adversaires du M23, mouvement qui revendique sa congolitude, qui est réelle, il ne fait pourtant aucun doute qu'il est à la solde du Rwanda de Paul Kagame. Mais nous y reviendrons

Les tensions entre Congolais ceux qui parlent kinyarwanda ne datent évidemment pas de 2021 et du retour du M23, ni de 1994 et du génocide tutsi.

En fait, les tensions (euphémisme) telles qu'on les vit aujourd'hui vont apparaître dès l'indépendance du pays et vont déjà aboutir en 1963 à la guerre du Kanyarwanda. C'est un conflit qu'on peut qualifier de 100 % congolais.

Que se passe-t-il ?

Avec l'indépendance, des chefs coutumiers vont être tentés de récupérer les terres qu'ils ont cédées (vendues) aux colons au profit des migrants venus du Rwanda. On se souvient de la politique belge qui a fait venir ces Rwandais

dans le Masisi. Il faut aussi se souvenir que des violences ont éclaté en 1959 au Rwanda et qu'à côté de ces migrants volontaires, il y a l'arrivée de nombreux réfugiés à la veille de l'indépendance.

Une confusion que vont tenter de mettre à profit ces chefs coutumiers pour récupérer les terres ce qui va déboucher sur la guerre du Kanyarwanda. Les mêmes causes produisant souvent les mêmes effets, on va revivre des événements similaires en 1993.

En mars 1993, en effet, des affrontements ethniques vont débiter avec l'attaque contre des Banyarwanda au Nord-Kivu (dans l'entité de Walikale). Les textes d'époque, consultables au Musée de Tervuren, font état en quelques mois de 7.000 à 15.000 morts toutes ethnies confondues et plus de 250.000 personnes déplacées.

L'ONG Oxfam dira dans son rapport de juillet 1993 que ces affrontements avaient été « voulus par les autorités locales ».

Millefeuille

Je voulais mettre en avant ce terme qui revient souvent dans la bouche de mes interlocuteurs pour parler des événements passés et actuels dans la région des Grands Lacs.

On commence à comprendre le côté inextricable des problèmes vécus des deux côtés de la frontière.

A partir du début des années 1990, tout va encore s'accélérer et se compliquer

Notamment, avec l'engagement à cette époque d'un grand nombre de Tutsis du Congo auprès du FPR et l'étroite collaboration dans la foulée entre le Rwanda et le mouvement rebelle du RCD Goma entre 1998 -2002. Ces deux événements, parmi d'autres, ont créé ce qu'on appelle des solidarités actives, au point qu'il est difficile de faire le partage entre ce qui est « congolais » et ce qui est « rwandais ».

Ce doute permanent doublé d'une dose de racisme anti tutsi (entretenu par le gouvernement congolais mais aussi par l'attitude du régime Kagame) permet

aux autres groupes - souvent ethniques - du Kivu d'entretenir une solide dose d'hostilité à l'égard du M23 qui pousse ces groupes à collaborer avec les FARDC (l'armée officielle congolaise). Ajoutez-y le fait que l'armée officielle congolaise, avec des hommes mal ou le plus souvent pas payés, mal équipés, mal nourris, des officiers supérieurs corrompus, est incapable de faire face aux M23 et vous vous retrouvez avec une situation « horrible » où l'armée et l'État congolais se retrouvent à collaborer avec des groupes ethniques criminels comme les ADF, le Codeco, Zaire, les mayi mayi... et la liste est longue

En discutant la semaine dernière avec des représentants de la société civile de l'Ituri, je m'étonnais des infos reçues (photos à l'appui) de centres d'enregistrement de la Ceni pour les futurs électeurs en Ituri. Ces centres sont sécurisés par des hommes du Codeco (Coopérative pour le développement du Congo - rien à voir avec le comité de concertation qu'on a connu chez nous durant le Covid). Ce sont des rebelles, des assassins, des violeurs. Mais mes nombreux interlocuteurs m'expliquent tous que « la Ceni ne peut pas faire autrement, que ce sont les gars du Codeco qui contrôlent certaines régions, que l'armée congolaise n'a rien à dire dans certaines zones ».

Le Rwanda lui, en s'appuyant sur des réseaux transfrontaliers, familiaux ou d'affaires, reste omniprésent sur la scène économique, politique et militaire du Kivu.

Son appui au M23, comme il le fut pour le CNDP auparavant et encore avant au RCD-Goma, ne fait aucun doute, il a d'ailleurs été largement documenté par des experts onusiens. Pourtant, ce soutien loin de ce qui est généralement avancé n'est pas inconditionnel, il est moins dans le domaine militaire que dans celui des services, télécommunication, système bancaire, facilités commerciales etc.

Le Rwanda porte donc une évidente responsabilité, mais il ne faut pas oublier la main de l'Ouganda (souvent ces derniers temps en froid avec le Rwanda mais ce sont fondamentalement deux régimes frères). Le Burundi joue aussi un rôle déstabilisant. Lui aussi, comme le Rwanda, fait face à des groupes rebelles opposés au régime en place (notamment Red Tabara) qui ont leurs

bases arrière au Congo (au Sud-Kivu). Comme Kigali, Gitega (la nouvelle capitale burundaise qui a remplacé Bujumbura sous le règne de feu le président Nkurunziza) n'hésite pas à pénétrer sur le territoire congolais pour poursuivre ses adversaires (avec l'assentiment ici de Kinshasa).

On est ici au Sud Kivu sur une topographie très particulière. Ce sont les hauts plateaux qui dépassent très régulièrement les 2000 m d'altitude. Il fait froid, toujours humide. Des centaines voire des milliers de militaires burundais sont morts à la poursuite de ces rebelles.

Tout le monde se sert

Le Kivu, à l'instar de l'ensemble de la RDC, est l'illustration exemplaire de la « malédiction des matières premières » dénoncée par maintes ONG. La guerre, l'exploitation des ressources naturelles et la corruption s'auto entretiennent. Le secteur minier du Kivu a été dominé par la production de cassitérite, jusqu'à l'effondrement du marché de l'étain en 1985. Un brutal regain d'activité minière a suivi l'explosion de la demande mondiale de coltan qui se trouve en abondance dans le sous-sol du Kivu. Il se trouve que la fièvre du coltan a correspondu à la période d'occupation du Kivu (au tournant du millénaire) par les militaires rwandais et ougandais, période durant laquelle toutes les ressources naturelles, bois, or, coltan ont fait l'objet d'un pillage systématique, dénoncé à partir de 2001 par un groupe d'experts mandatés par l'ONU

L'économie minière est très réactive au marché mondial. Les cours du coltan dont le Kivu n'est au demeurant qu'un petit producteur en comparaison notamment de l'Australie, se sont effondrés après l'éclatement de la bulle spéculative en 2000. En revanche, le minerai d'étain est aujourd'hui fortement réévalué. Les « creuseurs », les négociants et les comptoirs d'achat, acteurs locaux d'une activité essentiellement artisanale s'adaptent aux évolutions d'un marché dominé par quelques grands courtiers internationaux et industriels nord-américains, européens et asiatiques. Pour Global Witness, « la situation actuelle dans l'est de la RDC illustre le fait que l'on ne s'attaque pas, à l'échelle internationale, aux liens entre le conflit armé et le commerce mondial des ressources naturelles ».

L'économie minière s'articule étroitement avec la guerre et l'insécurité. Tous les acteurs du conflit participent au pillage des ressources, soit pour financer l'achat d'armes, soit pour des raisons d'enrichissement personnel. Le premier groupe d'experts de l'ONU avait déjà mis en évidence le fait que l'exploitation des ressources naturelles qui était à l'origine un moyen de financement du conflit en était devenu le but, et donc la cause de la continuité de la guerre. C'est ce qui explique également l'explosion du nombre de mouvements rebelles. On parle de plus de 120 groupes dans les trois provinces. Ces groupes n'ont pas tous des communautés à défendre, des combats idéologiques à mener. Les groupes armés cherchent à faire de l'argent coûte que coûte. Des acheteurs, ils en trouveront toujours.

Différents rapports signés par différentes ONG ou par des organismes des Nations unies ont démontré que des proches des chefs d'État de la région sont impliqués. Un rapport de Global Witness qui date de 2008 montre que TOUS les groupes militaires sont impliqués dans l'exploitation illicite des ressources minières.

Différents rapports de différents groupes d'experts insistent sur le partage de facto des territoires miniers entre les groupes armés illégaux et les militaires des FARDC.

On découvre aussi que les FDLR (pour faire simple, les génocidaires rwandais réfugiés en RDC) détiennent les positions parmi les plus importantes ; ils comptent parmi eux de grands commerçants qui négocient avec les comptoirs de vente ayant pignon sur rue, y compris au Rwanda. Même constat avec plusieurs responsables des FARDC. Tout (ou presque) a été documenté. On sait le chemin que prennent les matières exploitées illégalement. Différents aéroports/aérodromes régionaux (comme celui de Lulingu dans le Sud-Kivu) ont été épinglés. Les acheteurs de ces minerais à Goma et Bukavu savent d'où et comment leur proviennent ces minerais, d'autant plus qu'ils préfinancent souvent les négociants qui, eux, sont au contact direct des groupes armés qui contrôlent la production. En fait, on se bouche le nez, les oreilles et on se couvre les yeux.

Les circuits de l'or sont particulièrement opaques, les activités illégales profitant aux groupes armés, aux commerçants, aux transporteurs, aux douaniers, etc. avant que l'or s'envole pour Dubaï, désormais sa destination de prédilection. Et aujourd'hui, que voit-on, que des contrats sont signés par le pouvoir congolais lui-même avec les émirats pour le transfert "officiel" de l'or. En réalité, les quantités déclarées sont bien en deçà de la vérité. Le

pouvoir en place a simplement donné un aspect plus respectable au trafic et il a surtout mis la main directement sur celui-ci

Personne ne dit rien. On entend parfois quelques voix éparses mais sur le terrain la seule loi qui prévaut est celle de la violence.

Si le conflit perdure c'est en grande partie parce que beaucoup d'acteurs extérieurs y trouvent leurs intérêts.

Pour le Rwanda, la confusion au Kivu favorise ses positions économiques dans la commercialisation des ressources minières et son influence politique.

Pour les multinationales et plus généralement toutes les entreprises mondialisées, les productions extraites du sous-sol du Kivu par une multitude de creuseurs misérables sont une aubaine car mises sur le marché à des prix dérisoires, ce qui veut dire des bénéfiques records.

Le tableau est déjà sombre mais les perspectives sont tout aussi sombres.

Hier, quand la Monuc devenue depuis la Monusco, c'est parce que le conseil de sécurité des Nations unies est parvenu à s'entendre. Aujourd'hui, dans le contexte international actuel, le Conseil de sécurité ne parviendra plus à parler d'une seule voix. La communauté internationale - aussi critiquable soit-elle - ne pourra plus intervenir. Ce sont donc des blocs antagonistes qui auront la main et la tension dans l'est de la RDC ne descendra pas.

Regardons ce qui se passe avec les forces de l'East African Community.

C'est un fiasco qui ne présage rien de bon. Et, une fois de plus, ce sont les populations civiles qui vont payer le plus lourd tribut.

Ce qui me permet de faire d'arriver au combat du docteur Mukwege

Le viol comme arme de guerre ?

Le phénomène du viol de masse a connu un essor après la Seconde Guerre mondiale, en faisant des femmes les victimes intentionnelles des guerres.

C'est à partir du conflit en ex-Yougoslavie, débuté en 1991, que la conception du « viol comme arme de guerre » a surgi en tant que telle. Les dossiers issus du terrain ont mis en évidence le phénomène avec le caractère

systematique, ce qui a permis une reconnaissance et un traitement de la question au niveau international. Cela a permis aussi en 2008 : la qualification du « viol comme crime de guerre, crime contre l'Humanité ou comme acte constitutif du crime de génocide » par l'ONU.

Les viols étant au service d'un plan militaire, ils ne constituent plus seulement des pratiques indésirables ou inévitables du combat. Afin de comprendre la logique de l'utilisation de la torture sexuelle à l'égard des femmes au service d'un projet militaire spécifique, il est nécessaire de se pencher sur le but des conflits ethniques.

La construction symbolique du corps féminin et son instrumentalisation selon les buts des conflits ethniques

Loin de se contenter de la défaite physique de l'armée adverse, la communauté qui exerce le contrôle sur la zone cherche, lors des affrontements ethniques, la "destruction" de la culture des ennemis. Le but de ces conflits, c'est d'éliminer complètement des traces d'une communauté, c'est de l'annihiler..

Dans cette logique de destruction, le viol renferme en soi une atteinte envers l'ensemble de la communauté, contre l'intégrité physique, culturelle et sociale du groupe dans son ensemble.

Le viol, dans cette perspective, constitue le moyen de « polluer l'identité ethnique » du groupe adverse, à travers le phénomène des grossesses forcées.

La question du retour des réfugiés

La question du retour des réfugiés congolais se trouvant dans les pays voisins reste au centre des revendications du groupe armé M23. Elle avait été en principe réglée par l'article 6 de l'Accord de paix entre le Gouvernement et le Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP), signé à Goma le 23 mars 2009 et dont le M23 (Mars 23), nouvel avatar du CNDP entre temps disparu, tire son nom. En application de cet accord de

2009, un accord tripartite pour le rapatriement en RDC de 55.000 congolais réfugiés au Rwanda dans les années 1990 a été signé le 18 février 2010 entre le HCR, la RDC et le Rwanda, qui prévoyait également le rapatriement au Rwanda de réfugiés de ce pays se trouvant en RDC. Le volet de cet accord concernant le rapatriement des réfugiés rwandais, dont le nombre semble sous-estimé, a été partiellement exécuté mais le volet concernant le retour en RDC des réfugiés congolais se trouvant au Rwanda n'a pas pu être mis en œuvre, bien que quelques retours spontanés aient eu lieu, qui ont provoqué des protestations des autorités de la RDC.

Des accords tripartites similaires ont pourtant été conclus avec d'autres pays voisins qui ont entre temps conduit au retour en RDC de plus de 110.000 réfugiés congolais vivant en République du Congo, 80.000 vivant en Tanzanie, 45.000 vivant en Zambie, 18.000 vivant en Angola, 4.000 vivant en RCA et 1.000 vivant au Burundi.

Le jeu dangereux du pouvoir actuel

Je voudrais juste attirer l'attention sur l'attitude / la com' du pouvoir actuel qui a compris le bénéfice électoral qu'il peut tirer de la stigmatisation du Tutsi. M23 = Tutsi = Rwandais. On a vu des scènes horribles se produire dans les Kivus mais aussi le Maniema. On a vu des chasses à l'homme jusqu'à Kinshasa.

C'est très dangereux. On est dans une politique du mensonge pour fédérer autour d'un pouvoir qui ne pense qu'à se faire réélire non pas pour aller vers des lendemains qui chantent et un développement du pays mais pour entretenir la spoliation d'un peuple par une petite élite

Dans ce contexte, ce qui est en train de se préparer autour du scrutin prévu en décembre prochain (il devrait être reporté mais ce n'est pas certain. Car Tshisekedi sait le bénéfice qu'il pourrait tirer d'un scrutin mal préparé mais qui se tient à la date prévue. Pour faire simple : "on a relevé un défi, ce n'est pas parfait mais on a fait ce qu'on pouvait. Ajoutez-y le remaniement ministériel avec l'entrée de Kamerhe, de Mbusa ou de Bemba et vous avez les alibis

pour justifier les scores qui seront confectionnés par la tricherie autour des machines à voter.

Rien de positif à l'horizon. Mais des tas de questions ?

La question de l'avenir du M23 ?

Kagame n'est pas immortel, Museveni non plus. Quid de l'avenir ?

Quid de la loi Tshiani ?

Quid des mouvements qui commencent à se dessiner dans le grand katanga ?

Quid de l'instabilité aux portes de Kinshasa ?

Des questions brûlantes qui devraient, pour certaines, connaître un début de réponse assez rapidement.